

PAIEMENT DE DIVIDENDES

SICAV ENTREPRISE

Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du CMF n°04-2005 du 16 février 2005
Siège Social : 17, Rue de Jérusalem - 1002 Tunis

En application de la décision de son Assemblée Générale Ordinaire du 18 mai 2018, **SICAV ENTREPRISE** informe ses actionnaires qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2017 et à compter du **vendredi 25 mai 2018**,

Un dividende de 3,335 dinars par action.

Le règlement de ce dividende sera effectué selon le choix des actionnaires :

- Soit en numéraires auprès des agences de TUNISIE VALEURS.
- Soit sous forme de réinvestissement en actions SICAV ENTREPRISE, sur la base de la valeur liquidative calculée pour la journée du **25 mai 2018**.

Les actionnaires auront jusqu'au **24 mai 2018** pour faire le choix. Passé ce délai, le paiement de dividendes se fera par réemploi automatique en actions SICAV ENTREPRISE.